



— Afrique centrale

Stratégie Régionale
2020-2024

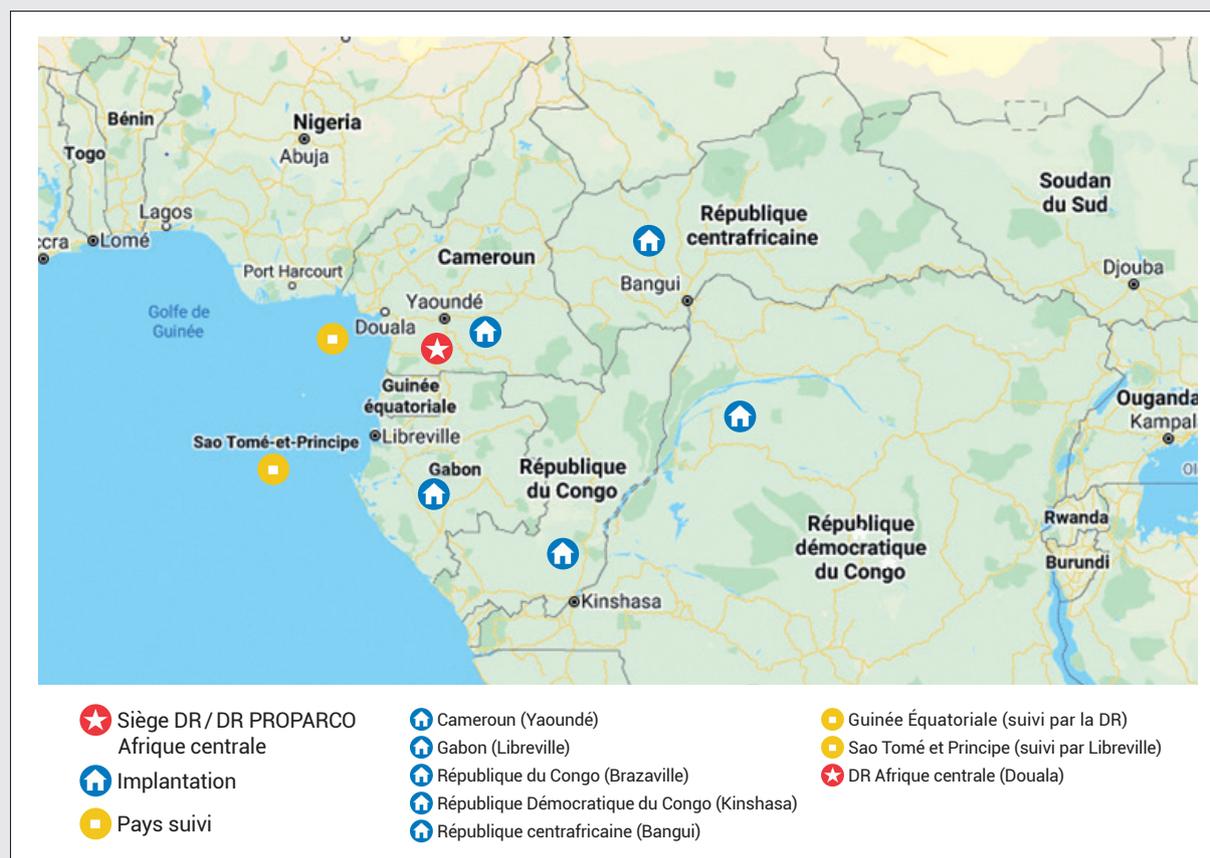
#MondeEnCommun





Entre 2017 et 2019, l'AFD a réorganisé son réseau autour de dix-sept Directions régionales, dans une double logique de déconcentration de la décision et de mutualisation de compétences. Installée à Douala, la Direction régionale (DR) Afrique centrale couvre le Cameroun, le Gabon, la République du Congo, la République démocratique du Congo (RDC), la République

centrafricaine (RCA), la Guinée équatoriale et Sao Tomé et Príncipe. La mission de la Direction régionale est de mettre en œuvre la stratégie du Groupe en Afrique centrale, avec les équipes de l'AFD, de Proparco, filiale dédiée au secteur privé, et d'Expertise France pour la coopération technique.



Cette stratégie régionale décline les priorités de la politique de développement française définies par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et reprises par le Groupe dans son Plan d'Orientation Stratégique 2018-2022 pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. La stratégie repose également sur les fondamentaux du discours présidentiel de Ouagadougou en 2017, pour une aide publique au développement plus efficace, plus partenariale, plus au contact du terrain, avec une culture de l'évaluation plus forte.

Elle décline les priorités que se donne le groupe AFD pour appuyer les pays de la sous-région à dépasser leurs vulnérabilités pour un développement vert et solidaire en Afrique centrale. Dans cette région, le groupe AFD s'attachera à soutenir les transitions politiques et citoyennes et à lutter contre les fragilités, promouvoir le capital humain et la diversification économique, valoriser le patrimoine écologique de la région et faire émerger des dynamiques territoriales résilientes.

La stratégie est complémentaire des stratégies pays de la zone qui seront plus précises quant aux enjeux locaux spécifiques. Elle couvre la période de 2020 à 2024 et pourra être revue avant son terme en fonction de l'évolution des contextes.

SOMMAIRE

1. L'AFRIQUE CENTRALE	5
1.1 La zone et les enjeux	6
1.2 Le positionnement du groupe AFD en Afrique centrale	10
2. QUELLES PRIORITÉS D'ACTION POUR LE GROUPE AFD EN AFRIQUE CENTRALE ?	12
2.1 Des transitions politiques et citoyennes enclenchées et des fragilités réduites	13
2.2 Un potentiel humain valorisé et une diversification économique renforcée	15
2.3 Une gestion durable du capital naturel et des dynamiques territoriales résilientes	17
3. QUELLES PRIORITÉS PARTENARIALES ?	19
4. PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION	21
4.1 Programmation financière prévisionnelle	22
4.2 Cadre de redevabilité et dispositif de suivi-évaluation	23
5. ANNEXES	24
Annexe 1 : Cadre logique d'intervention DR AC	25
Annexe 2 : Bilan de l'activité du groupe AFD en Afrique centrale entre 2015 et 2019	26
Annexe 3 : Contribution au POS	28
Annexe 4 : Indicateurs socio-économiques de la zone	29
Annexe 5 : Stratégie du groupe AFD en Afrique centrale	32
LISTE DES SIGLES	33

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through it.

1.

L'AFRIQUE CENTRALE

1.1. LA ZONE ET LES ENJEUX

Au cœur du continent africain, l'Afrique centrale se présente comme un espace composite faiblement et inégalement intégré au niveau régional et est marquée par des dynamiques contradictoires et des tensions qui peuvent fragiliser la cohésion régionale, alors que plusieurs pays sont confrontés à des défis communs.

La Direction régionale Afrique centrale (DRAC) couvre un ensemble de sept pays, un espace qui s'étend sur une superficie de 5,4 millions de km², et forme un ensemble de près de 138 millions d'habitants. La zone se caractérise par des richesses naturelles abondantes dont sont individuellement dotés les pays, et par un écosystème commun que les pays partagent : la forêt du bassin du Congo, le deuxième massif forestier tropical après la forêt amazonienne. Pour autant, cette sous-région ne forme pas un ensemble homogène, c'est un espace différencié et diversifié de par la taille des pays et leurs populations, la disponibilité des ressources, leur situation d'enclavement¹, leurs langues², leurs cultures³ et influences, etc. Malgré la présence de deux institutions régionales (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale [CEMAC] et Communauté économique des États de l'Afrique centrale [CEEAC]), les pays peinent à constituer un ensemble sous-régional suffisamment intégré, certains d'entre eux pouvant être ballottés entre des dynamiques concurrentes de plusieurs cadres communautaires internes et externes, alors que d'autres sont soumis à des rivalités sous-régionales.

Malgré leurs différences, les sept pays de cette zone, qui mêle espaces de pauvreté⁴ et de conflictualité, ont plus que jamais des destins liés. La sous-région est confrontée à des enjeux cruciaux face à des chocs exogènes et endogènes récurrents : (i) **des défis sécuritaires** prégnants mettent en jeu la stabilité des pays et la cohésion régionale, et creusent les vulnérabilités ; (ii) **des enjeux économiques** avec la transformation structurelle de leurs économies ; (iii) **des enjeux sociétaux**, dont des fractures sociales accentuées par la jeunesse de la population et par les déséquilibres territoriaux ; et (iv) **des défis écologiques** tant pour gérer la préservation de leur patrimoine naturel que pour faire face aux catastrophes naturelles et au changement climatique.

Une zone de conflictualités, fragilisée par des crises politiques, sociales et sanitaires récurrentes

L'Afrique centrale est marquée par des crises anciennes et récentes, de nature diverse, qui menacent la stabilité de chaque pays et de la région dans son ensemble. Les activités terroristes, notamment dans la région du lac Tchad, ou séparatistes dans certains pays, instaurent un contexte sécuritaire volatil et une forte déstabilisation des territoires. Les autorités sont confrontées à des mouvements de personnes fuyant les zones de conflit. À l'échelle régionale, les frontières, notamment au Cameroun, en RCA et en RDC, sont des points de tension sensibles, où s'établissent des foyers de personnes déplacées et des camps de réfugiés. Ce sont alors des poches de fragilités qui échappent au contrôle des États et concentrent les vulnérabilités. Étroitement liées à l'instabilité politique, les crises alimentaires ont été fréquentes ces dernières années, à des degrés divers. Dans de nombreuses régions (comme le septentrion camerounais, le Nord et l'Est de la RCA, l'Est de la RDC), les conflits sont souvent le résultat d'un désengagement de l'État sur le territoire. Ce mouvement de désengagement des États précarise d'autant plus des populations déjà vulnérables, car il les exclut de toute prise en charge sociale et les laisse à la merci des groupes armés et des logiques ethniques dans certains cas. Les violences entre camps touchent particulièrement les femmes et les filles, victimes de violences sexuelles et monnaie d'échanges. Enfin, les crises peuvent être également sanitaires, avec des épidémies à virus comme Ébola, et des systèmes de santé insuffisamment développés pour y répondre efficacement.

Ces crises trouvent souvent leur source dans la mauvaise gouvernance qui se manifeste aux échelons national et régional. Les situations nationales politiques sont dominées par la quasi-absence d'alternance des choix politiques qui renforce le sentiment de défiance des citoyens et génère des conflits récurrents. La gouvernance financière se caractérise par des insuffisances en matière de mobilisation des ressources intérieures, redistribution des richesses à la population, lutte contre la corruption. Parallèlement, à l'échelle régionale, le manque d'intégration et de leadership en fait une sous-région caractérisée par une juxtaposition d'institutions régionales, dont les résultats sont mitigés. Les États membres n'accordent qu'une adhésion politique limitée aux institutions régionales (CEMAC, CEEAC), réduisant de fait leur légitimité et leur champ d'action. Sans leader identifié, l'Afrique centrale se caractérise par une dispersion des intérêts et de fortes rivalités.

¹ La République centrafricaine n'a pas d'accès maritime et dépend donc exclusivement des échanges terrestres avec ses voisins.

² L'Afrique centrale est la région la plus francophone du continent. Cependant, aux côtés du français, l'anglais, l'espagnol et le portugais sont aussi des langues officielles de la zone, en plus des nombreuses langues locales.

³ Il n'y a pas d'ethnies majoritaires dans la zone. Le Cameroun à lui seul en compte plus de 150.

⁴ Malgré la présence de quelques pays dont les PIB par habitant sont les plus élevés d'Afrique.

Crises et mauvaise gouvernance n'ont fait qu'aggraver une situation sociale, alimentaire et sanitaire complexe.

La région affiche ainsi le taux de pauvreté le plus élevé du continent (60 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et l'indice de Gini est supérieur à 0,48)⁵. La sécurité alimentaire et la nutrition constituent des enjeux majeurs, alors que la région est dotée d'un fort potentiel agricole. En effet, plus d'une personne sur deux est sous-alimentée en Afrique centrale, contre une personne sur cinq en Afrique. Malgré des efforts notables dans l'ensemble des pays, le taux de scolarisation est de 75 %, situant l'Afrique centrale après l'Afrique australe et l'Afrique du Nord. L'espérance de vie en Afrique centrale est de 59 ans⁶. L'accès aux services de base (éducation, santé, eau, assainissement, électricité, accès à une connexion internet de qualité) est très inégal sur l'ensemble de la région, avec une fracture très prononcée entre zones urbaines et rurales et à l'intérieur même des zones urbaines, se traduisant par une montée de l'exclusion et de la paupérisation. À titre d'exemple, seulement 32 % de la population de la sous-région a accès à l'électricité, se situant même après le Sahel à l'échelle du continent (33 %). Certains quartiers continuent de s'étendre sur des zones inondables, lagunaires et/ou à risques. Ces faiblesses ont des impacts écologiques et sanitaires non négligeables. Elles peuvent faciliter la propagation de nouvelles pandémies (type Ébola ou Covid-19), ainsi que la transmission de maladies tropicales et/ou transmissibles encore prégnantes dans la région (choléra, rougeole). Malgré une forte mobilisation des États et des organisations internationales, les systèmes nationaux de santé manquent de moyens et de capacités pour faire face à de telles crises. Cette situation sanitaire et sociale est d'autant plus préoccupante dans les zones de conflits, qui restent nombreuses dans la région, comme susmentionné.

Enfin, la région n'échappe pas aux catastrophes naturelles : inondations, érosion côtière, sécheresse. En zones urbaine comme rurale, les effets de celles-ci sont aggravés par le manque d'infrastructures, de planification territoriale, de système d'alerte et de sécurité civile.

Une zone à fortes potentialités, dotée d'un capital humain à valoriser et de capacités économiques sous-exploitées

Avec plus de 60 % des habitants ayant moins de 25 ans et une population qui devrait doubler d'ici 2050, les pays d'Afrique centrale connaissent une croissance démographique forte qui constitue une dynamique positive sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour soutenir leur développement.

Cependant, la jeunesse fait face à de réelles difficultés pour accéder au marché de l'emploi. Avec un taux de chômage des jeunes (15-24 ans) supérieur à celui du continent (de l'ordre de 9 %⁷ contre 5 % pour le reste de la région) et un marché de l'emploi dominé par l'informel, **l'employabilité des jeunes pour occuper des emplois de qualité est un véritable défi.** La marginalisation tendancielle de cette importante frange de la population, pour une partie bien formée, pour une autre sans formation, sans emploi, peut être source de déstabilisation et de tensions sociales (radicalisation des jeunes désœuvrés dans les zones de conflits notamment, criminalité, flux migratoires incontrôlés). Il y a une nécessité à offrir aux jeunes d'Afrique centrale des formations et des voies d'insertion professionnelle adaptées aux besoins de l'économie. **Ainsi, la capacité des gouvernements de saisir l'opportunité du dividende démographique est sans doute un de leurs principaux défis.** Ce défi est fortement lié aux enjeux d'accès aux services de base – éducation, santé, énergie – accès qui reste aujourd'hui largement insuffisant.

Par ailleurs, accompagner une croissance économique plus soutenue et plus inclusive est un enjeu crucial partagé par l'ensemble des pays de la zone. Les pays sont en effet confrontés à un contexte économique difficile avec une croissance économique atone au cours des dernières années (+2,4 % de croissance du PIB en 2019). La récente crise sanitaire liée à la Covid-19 risque d'aggraver la situation macro-économique et de faire plonger la sous-région en récession. Dans les pays de la zone CEMAC, le taux de croissance devrait s'inscrire à -3,7 % avec des effets différenciés selon que les pays sont plus ou moins dépendants du pétrole (la Guinée Équatoriale et le Congo seront, selon les prévisions, les pays les plus touchés, avec respectivement un taux de croissance de -8,1 et -8,6 %)⁸. La région est d'autant plus fragile économiquement qu'elle est fortement exposée aux cours du pétrole, quatre pays sur sept étant exportateurs nets de pétrole (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale). Alors que les pays se relèvent à peine du ralentissement d'activité lié à la chute des cours du pétrole de 2014, combiné à des chocs sécuritaires majeurs (notamment la guerre civile en RCA, terrorisme et crise anglophone au Cameroun) et à la récente crise sanitaire en RDC, ils doivent faire face à cette crise de la Covid-19, sans avoir pu tirer profit des embellies perceptibles sur la période 2017-2019. Dans ce contexte difficile, la situation d'endettement fragilise davantage plusieurs pays de la région. Sao Tomé et Príncipe et le Congo sont en situation de défaut, avec un ratio de dette sur PIB de plus de 70 %. Le Cameroun, la RCA et la RDC sont identifiés en risque de surendettement « élevé » par le FMI.

⁵ Cf. Annexe 4.

⁶ Ce qui place l'Afrique centrale juste après le Sahel (60 ans) et en avant dernière position, avant le Golfe de Guinée (55 ans).

⁷ Source : Banque mondiale/WDI.

⁸ Source : FMI, Perspectives économiques régionales : vers une reprise difficile, octobre 2020.

Malgré d'abondantes ressources et une position géographique stratégique, le contexte général en Afrique centrale reste peu propice aux affaires. Tous les pays sont en queue de peloton au classement de l'indice « *Doing Business* »⁹ et la zone reste peu attractive pour les investisseurs, avec un secteur bancaire frileux comparativement au reste du continent. L'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique vient renforcer ce constat, notamment dans sa section développement durable, qui prend en compte l'environnement des affaires¹⁰. Sur ce volet, l'ensemble des pays de la zone se trouvent dans la deuxième moitié des 54 pays africains comptabilisés, avec la 24^e place pour le Cameroun et la 52^e pour la Guinée Équatoriale. Cette section s'intéresse notamment à l'environnement des entreprises, à la perception des politiques publiques sur la création d'emploi par la population. Cet indice traduit la difficulté des pays à transformer la croissance économique en développement économique durable. La prévalence de l'économie informelle et de l'emploi informel dans l'économie en Afrique centrale¹¹ est aussi un indicateur des difficultés que rencontrent les pays à structurer leur économie et offrir des garanties aux travailleurs, aux entreprises et aux sociétés.

La faiblesse de la diversification de l'économie, que ce soit pour les secteurs et les acteurs, limite le développement des économies. La forte dépendance vis-à-vis du secteur extractif rend les économies de la zone dépendantes des marchés extérieurs et de plus en plus vulnérables. Cette concentration sectorielle bride l'investissement dans d'autres secteurs, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, des services, de l'industrie manufacturière, des ressources naturelles ou encore des nouvelles technologies. De plus, l'accès limité aux financements pour les TPE/PME contraint les possibilités d'entrepreneuriat et l'essor d'un tissu économique local, sources de diversification des activités.

Le déficit d'infrastructures nationales et régionales est également un frein au décollage économique et ralentit le processus d'intégration régionale. Les coûts de transport dans la zone restent très élevés, limitant le développement d'un marché intra régional et accentuant la fragmentation des territoires. Sans aucun accès maritime, la RCA subit particulièrement cette situation d'enclavement. Les voies navigables (22 000 km environ) constituent un maillon stratégique du système de transports de la région, mais restent jusqu'à présent sous-exploitées. Au sein même des pays, le manque d'infrastructures de transport accentue les fractures entre zones urbaines et rurales, et contribue au creusement des inégalités territoriales. L'accès à l'énergie est faible et on compte moins d'interconnexions de réseaux électriques en Afrique centrale que dans les autres régions africaines. Les réseaux de communications sont limités

et non – ou mal – intégrés dans la zone, ce qui limite les interfaces. De plus, le manque de modernisation technique de certains secteurs de l'activité, comme en agro-industrie, pénalise le développement des activités de production et de transformation.

À cela s'ajoute l'**existence de barrières tarifaires¹² et non tarifaires** à la libre circulation transfrontalière des marchandises, ce qui limite le développement d'un marché intra régional et accentue la fragmentation des territoires, notamment ceux des pays les plus fragiles. Ainsi, au lieu de pouvoir s'appuyer sur les échanges commerciaux au sein de la sous-région, les pays d'Afrique centrale sont contraints de compter davantage sur les échanges internationaux pour développer leurs économies.

Une zone aux richesses naturelles abondantes dépourvue de modèles d'exploitation durables et inclusifs

L'Afrique centrale dispose d'abondantes ressources (pétrole, mines, forêt) mal exploitées et d'un fort potentiel agricole sous-exploité. Les économies de la zone reposent largement sur l'exploitation des matières premières et des industries extractives, principalement le pétrole. Or, en plus de rendre la zone dépendante aux chocs exogènes, l'exploitation de la manne pétrolière reste peu inclusive, avec de faibles retombées pour les populations. Par ailleurs, l'Afrique centrale est l'un des bassins de production agricole les plus importants d'Afrique. Elle possède plus de 120 millions d'hectares de terres utiles à l'agriculture et à l'agro-industrie (cacao, céréales, café, tubercules...). Cependant, malgré de rares exceptions comme au Cameroun où la production alimentaire a augmenté significativement sur la dernière décennie du fait de l'expansion des surfaces cultivées, la productivité agricole des pays de la sous-région reste très faible voire déclinante. Les zones agraires ne sont pas utilisées à leur plein potentiel et l'agriculture est dominée par une production vivrière et de subsistance. Les productions agricoles ne suffisent donc pas pour nourrir les populations et l'Afrique centrale a davantage recours aux importations pour satisfaire les besoins de sa population croissante.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle demeure donc un enjeu de taille dans certains pays de la région. La crise de la Covid-19, et en particulier les mesures de restriction liées à la lutte contre la propagation du virus, exacerbent cet enjeu et exposent les États africains à une plus grande vulnérabilité. Plusieurs facteurs peuvent expliquer les difficultés du secteur agricole aujourd'hui, parmi lesquels la vulnérabilité aux conflits et aux événements climatiques

⁹ Voir l'Annexe IV. L'ensemble des pays de la zone se situent entre le 167^e et le 184^e rang, contre un rang médian des pays africains au 147^e.

¹⁰ Selon les résultats de 2018, du IIGA. Voir <https://mo-s3.ibrahim.foundation/u/2018/10/28183512/IIG-2018-Gouvernance-Globale.pdf>

¹¹ En Afrique centrale, le taux d'emplois informels est de 80 %, tous secteurs confondus ; il est autour de 90 % en incluant l'agriculture.

Il touche particulièrement les femmes et les jeunes travailleurs. Source : ILO, « *Women and Men in the Informal Economy: a Statistical Picture* », 2018.

¹² Les coûts de transit par exemple représentent plus de 30 % de la valeur des exportations de la RCA. Acheminer les marchandises de Douala à Bangui coûte plus cher que de Douala à Paris.

extrêmes, mais aussi la faible structuration des chaînes de valeur, le manque de modernisation et une gestion foncière parfois complexe. Le développement de l'agro-industrie et de l'agriculture familiale, qui mêlent production et transformation et favorisent l'émergence de systèmes agricoles et alimentaires sains, durables et résilients, permettrait de capitaliser les potentialités agricoles de la région et contribuerait à une transformation structurelle de l'économie. L'autosuffisance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en favorisant la production locale et régionale, devraient être au cœur des politiques agricoles et alimentaires. Il devient plus que jamais nécessaire de rapprocher les chaînes d'approvisionnement des lieux de transformation, distribution et consommation et de développer les chaînes locales et régionales.

Outre ces ressources minières et agricoles abondantes, la zone abrite un des écosystèmes les plus vitaux pour la planète : le bassin du Congo-Oubangui-Sangha, qui occupe la seconde place mondiale en matière de ressources hydrauliques et forestières. Réparti entre tous les pays de la zone, ce bien commun appelle à une gestion collective et durable. Le bassin offre à la région un potentiel hydroélectrique non négligeable (57 % du potentiel de l'Afrique). Ceci dans une sous-région où l'approvisionnement en énergie est peu fiable, coûteux et loin d'être universel (seulement 30 % de la population a accès à l'électricité dans la sous-région). La priorité donnée à l'exploitation des hydrocarbures a freiné les investissements dans les autres domaines et le développement de modèles d'exploitation durables. Ainsi, la mise en adéquation entre le potentiel du secteur hydroélectrique et sa mise en valeur constitue l'un des facteurs clés pour le développement économique et social de la zone.

Au-delà des enjeux économiques, **les ressources naturelles, notamment minières et forestières, sont un facteur d'instabilités et de conflits en Afrique centrale.** Les revenus issus de l'exploitation et de la vente, légale ou illégale, de ces ressources peuvent générer des stratégies de captation par des groupes armés violents, par certains États et certaines communautés, avec le risque fortement avéré de milicianisation et de représailles. Le manque de législation et de contrôle dans la gestion et l'exploitation de ces ressources cristallise des enjeux de pouvoirs forts et impacte la sécurité des populations et le bien vivre-ensemble des sociétés.

Enfin, la gestion durable et équitable de ces ressources est un enjeu écologique majeur pour la région et plus largement à l'échelle mondiale. Si aujourd'hui les écosystèmes à l'échelle régionale restent relativement préservés, cet équilibre précaire est fragilisé d'un côté par l'éclatement des domaines forestiers lié à l'exploitation agricole, forestière et minière, et de l'autre par la faiblesse du cadre réglementaire régional relatif à la protection des écosystèmes. Ces ressources sont également confrontées aux risques naturels et aux effets du dérèglement climatique. L'Afrique centrale doit faire face à des catastrophes naturelles (inondations, sécheresses, érosion côtière, destruction des écosystèmes dans les mangroves, invasion d'insectes, etc.) qui tendent à s'intensifier, alors que les systèmes d'alerte et de gestion de risques sont insuffisants, voire absents dans certains pays.

Ainsi, les effets combinés des dérèglements climatiques et de la croissance démographique, la pression exercée sur le poumon vert africain et la mise en péril permanente des écosystèmes naturels sont autant de facteurs qui fragilisent la résilience des sociétés d'Afrique centrale et au-delà.



**La Direction régionale
Afrique centrale (DRAC)
couvre un ensemble de sept pays.
Malgré leurs différences, les sept pays
de cette zone, qui mêle espaces de pauvreté
et de conflictualité, ont plus que jamais
des destins liés.**

1.2. LE POSITIONNEMENT DU GROUPE AFD EN AFRIQUE CENTRALE

Le groupe AFD est présent en Afrique centrale depuis sa création, avec l'ouverture d'agences à Brazzaville, Yaoundé et Libreville dès 1947. Il bénéficie d'une relation solide entre la France et les pays de la sous-région, qui s'appuie sur de nombreux intérêts communs socio-culturels, économiques et historiques. Néanmoins, ce fort ancrage français fait face de plus en plus à la montée en puissance de nouveaux acteurs internationaux. Dans ce nouveau paysage d'acteurs, **le groupe AFD contribue au rayonnement français au travers de ses interventions et accompagne le renouvellement de l'engagement de la France dans l'ensemble de la zone.**

Ce rayonnement français est facilité par la forte présence de la langue française, **l'Afrique centrale étant l'espace francophone le plus important du continent africain.** Cinq des sept pays de la zone ont le français comme langue officielle. Les réseaux scolaires et universitaires sont très développés, avec une forte présence des instituts français et de Campus France. Économiquement, un accord de coopération monétaire (la zone franc CFA) unit cinq pays de la région (le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA et la Guinée équatoriale). La présence des entreprises françaises dans la sous-région est significative, notamment dans les secteurs des infrastructures, des hydrocarbures, des télécommunications et dans le secteur agricole. Les instituts de recherche français (CIRAD, IRD, Pasteur etc.) ont aussi une forte implantation en Afrique centrale, avec des programmes nationaux et régionaux.

Plus largement, l'intervention de l'AFD en Afrique centrale prend sa légitimité dans les différents engagements pris par la France, à l'international et dans chacun des pays de la zone. En effet, les orientations données par le Discours de Ouagadougou en 2017 guident les stratégies déployées par le groupe AFD en Afrique centrale. À l'échelle des pays, la coopération entre la France et les pays d'Afrique centrale s'inscrit dans une longue tradition d'accords de coopération, qui actent les liens forts entre la France et cette région.

Ainsi, en Afrique centrale, **l'activité du groupe AFD participe pleinement à la dynamique de cette coopération.**

Bien que la situation macroéconomique de la zone limite le choix des outils d'intervention, le groupe AFD continue de maintenir son engagement dans la région et contribue au maintien de cette relation forte entre la France et l'Afrique centrale. **Le groupe AFD (AFD et Proparco) a ainsi autorisé des engagements pour près de 2,5 milliards d'euros dans la région Afrique centrale sur la période 2015-2019** pour 250 projets, dont 123 sont en cours d'exécution actuellement. **La sous-région représente ainsi 12 % du plan d'affaires du département Afrique en 2019** (514 M€ d'engagements, hors les 130 M€ réalisés par Proparco), 8 % des signatures de l'année (334 M€), 22 % des décaissements réalisés (515 M€), pour une enveloppe de restes à verser de l'ordre de 1,5 milliard d'euros à date.

L'impact des engagements de l'AFD dans la sous-région et sur la période 2015-2019 est significatif. À titre d'exemple, ils ont permis de scolariser 175 000 filles et 182 000 garçons supplémentaires au primaire et au collège. Plus de 1 million de personnes ont pu bénéficier d'un accès amélioré aux systèmes de soin dans la région. Près de 4 millions d'hectares de forêt ont bénéficié de programmes de conservation, de restauration ou de gestion durable. Sur le volet des finances publiques, si les appuis budgétaires en complément des programmes FMI ont permis de consolider les situations budgétaires, les dettes publiques ont continué à progresser dans la sous-région et les efforts des pays sur la mise en œuvre des réformes structurelles sont restés timorés.

Proparco, filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, est également bien implantée en Afrique centrale. Elle y est présente depuis 2005, avec des financements s'élevant à 500 M€, à destination de 20 projets sur les 5 dernières années. Dans la sous-région, Proparco **se positionne comme un bailleur de choix notamment dans le secteur des infrastructures, de l'énergie** (40 % de son portefeuille) **et des services financiers** (45 % de son portefeuille). Proparco a notamment développé des partenariats via son produit de garantie PME ARIZ avec les plus grandes banques et institutions de micro-finance (IMF) de la place. Proparco propose une palette de financements différenciés selon les besoins de ses clients (financements en dette, fonds propres et garanties).

En l'absence de représentation régionale en Afrique centrale, la présence **d'Expertise France** (EF), principalement dans les pays de la zone francophone, repose sur (i) **un solide réseau d'assistants techniques en poste**, répartis dans quatre pays de la région (Cameroun, RCA, RDC et Gabon) ; et sur (ii) **des interventions ponctuelles ciblées au travers des projets** (portés par l'AFD ou par d'autres bailleurs comme l'Union européenne) et plus particulièrement sur les projets multipays¹³. Ces différents experts sont des relais importants pour la Direction régionale, notamment dans les domaines de la gouvernance (gouvernance économique et financière, migrations) et de la **sécurité maritime**¹⁴. Expertise France est très impliquée en matière de **santé** et mène aussi des actions de promotion du **capital humain**. Enfin, ses experts développent avec ceux de l'AFD des activités de lutte contre le **changement climatique**, en déroulant sur le terrain le programme Adapt' Action financé par l'AFD. L'action d'Expertise France en Afrique centrale associe de façon complémentaire un appui structurel via des projets pluriannuels (notamment au Cameroun, en RDC et en RCA) et une expertise technique au sein de ministères clés.

Le Groupe intervient donc dans l'ensemble des pays, mais c'est le Cameroun qui bénéficie des plus importants volumes de financement, en raison notamment des importants contrats de désendettement et développement mis en œuvre¹⁵. En volume et en nombre de projets, les principaux secteurs d'intervention du Groupe dans la région sont les infrastructures et le développement urbain, l'agriculture et les secteurs hors CICID (assistance technique, fonds d'études, appuis budgétaires et appuis aux politiques publiques).

Sur la région, le Groupe déploie l'ensemble de sa palette d'outils de financement : prêts souverains et non souverains, subventions, garanties, contrat de désendettement et de développement, fonds d'études et de renforcement de capacités... Ces derniers permettent notamment d'appuyer les maîtrises d'ouvrage particulièrement faibles de la région. Au sein de la DR, la RDC et la RCA font partie des 19 pays prioritaires de l'aide française définis par le CICID. Ils bénéficient à ce titre d'une concentration des ressources budgétaires en don de la France (subventions et aides budgétaires). Ces deux pays drainent ainsi la quasi-totalité des subventions pour la zone.

Enfin, **le groupe AFD démontre régulièrement sa capacité d'innovation en matière d'outils et de modes de faire pour trouver des solutions adaptées, notamment dans les zones de crise**. La création de deux initiatives couvrant des pays de la DRAC au sein du Fonds Minka « Paix et Résilience »¹⁶, ainsi que l'initiative « Pays fragiles » portée par Proparco, permettent une intervention facilitée dans les contextes à risque en faveur des acteurs publics et privés.



Le groupe AFD contribue au rayonnement français au travers de ses interventions et accompagne le renouvellement de l'engagement de la France dans l'ensemble de la zone, l'Afrique centrale étant l'espace francophone le plus important du continent africain.

¹³ Initiative pour la lutte contre les épidémies et la protection contre les risques infectieux (VIH, paludisme, tuberculose) ; projet régional Medisafe de lutte contre les faux médicaments en Afrique centrale et de l'Est.

¹⁴ Projet GoGIN de sécurité et sûreté maritime pour favoriser l'économie bleue, les projets NRBC 41 et 48 sur la prévention et la gestion des risques biologiques et chimiques, et le projet WeCaps de sécurité et sûreté des ports d'Afrique de l'Ouest et centrale.

¹⁵ Cf. Annexe III : Bilan d'activités.

¹⁶ Initiative lac Tchad (couvrant le nord du Cameroun) et Initiative RCA.

2.

**QUELLES PRIORITÉS D'ACTION
POUR LE GROUPE AFD
EN AFRIQUE CENTRALE ?**

Les pays d'Afrique centrale partent de situations différentes mais sont confrontés à un même défi : la recherche de nouveaux équilibres entre la croissance économique et l'impératif de préserver leurs ressources naturelles, entre le besoin d'investissements et le risque de surendettement, entre l'accroissement des richesses et leur inégale répartition, entre le besoin de stabilité et le jeu démocratique, entre la prise en compte de la jeunesse et le poids des traditions, entre solidarité régionale et individualisme national. L'Afrique centrale cherche ainsi sa voie pour atteindre un développement résilient, durable, solidaire, entre potentialités et vulnérabilités.

Trois axes principaux guideront la stratégie du groupe AFD dans la déclinaison de son POS 2018-2022 en Afrique centrale, pour accompagner la sous-région à « **Dépasser ses vulnérabilités pour un développement durable, vert et solidaire** » : (1) **l'appui aux transitions politiques et citoyennes et à la lutte contre les vulnérabilités** ; (2) **la promotion du capital humain et de la diversification économique** ; (3) **la protection du capital naturel et le renforcement des dynamiques territoriales résilientes et partagées**.

Par cette finalité et ces priorités, **la démarche du groupe AFD en Afrique centrale est double**. D'une part, il s'agira de prendre en compte les vulnérabilités existantes en Afrique centrale et d'identifier les actions à mener pour les réduire, en agissant à la fois sur les causes et les effets. D'autre part, il s'agira de capitaliser sur les réussites, de consolider les acquis, de promouvoir de nouvelles voies de développement et d'ouvrir de nouveaux horizons dans cette région.

La mise en œuvre de cette stratégie régionale s'inscrit dans les grands engagements du groupe AFD, notamment le **100 % Accord de Paris et le 100 % lien social**, afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) :

- L'engagement 100 % Accord de Paris prend tout son sens dans une région comme l'Afrique centrale qui bénéficie de la plus importante concentration de biodiversité d'Afrique. Au-delà de son axe d'action sur la gestion des ressources, le groupe AFD s'assurera que l'ensemble des financements s'inscrit dans des trajectoires de développement durable, bas carbone et résilient.
- La lutte contre les vulnérabilités doit passer par l'inclusion de tous les acteurs de la société, à tous les niveaux, dans tous les secteurs et dans tous les territoires. Aussi, l'impératif du 100 % lien social sera au cœur de l'action transversale du groupe AFD en Afrique centrale. Les interventions de l'AFD seront attentives à prendre en compte les groupes en situation d'exclusion de par leur sexe, leur âge, leurs origines, leur lieu d'habitation, afin de leur donner une place et une voix dans ce développement vert et solidaire. La thématique égalité femmes-hommes sera centrale dans l'ensemble des actions menées par le groupe AFD, en réponse à l'ODD 5. La DRAC s'appuiera notamment sur la stratégie internationale de la France sur l'égalité femmes-hommes (2018-2022) et la stratégie genre interne au groupe AFD. L'inclusion des femmes, sur les plans social, politique et économique, est une donnée essentielle pour un développement durable en Afrique centrale et sera recherchée dans l'ensemble des activités afin de leur donner une voix dans l'espace public et économique. Cet accent sera d'autant plus marqué dans les zones de grandes vulnérabilités (zones de conflit, épicode des épidémies, couloirs migratoires, etc.), où les femmes et les filles subissent d'autant plus de violences physiques et symboliques.

2.1. DES TRANSITIONS POLITIQUES ET CITOYENNES ENCLENCHÉES ET DES FRAGILITÉS RÉDUITES

Dans les contextes de crise ou de sortie de crise que connaît l'Afrique centrale, les relations entre les citoyens et leur système étatique ne sont pas toujours apaisées : manque de présence de l'État sur les territoires, défaillances des administrations, faiblesses des systèmes de gouvernance en place, sentiment d'abandon de la population, limitation voire absence d'expression et de participation civile, situation de guerre, etc. Ainsi, le groupe AFD **cherchera à développer des modèles de gouvernance renforcée en promouvant les transitions politiques et citoyennes tout**

en portant une attention particulière aux vulnérabilités institutionnelles et sociétales dont les inégalités de genre, et en visant la réduction des fractures territoriales, voire culturelles. Pour atteindre cet objectif, l'AFD s'efforcera de mener des interventions concrètes capables de renforcer la gouvernance territoriale, soutenir l'autonomisation des acteurs locaux, encourager les processus de déconcentration et de décentralisation, et consolider les principes de l'État de droit.

Les acteurs régionaux, nationaux et locaux seront soutenus, pour leur permettre de fournir un service public de qualité sur l'ensemble du territoire et à tous les échelons.

Cet appui se manifestera par une amélioration du dialogue de politique publique sur les réformes structurelles à mener, par un renforcement des capacités des acteurs, une modernisation des outils, et un apport en matériel. S'ils sont bien menés, les processus de déconcentration et décentralisation peuvent lutter contre les déséquilibres territoriaux, permettre de dynamiser les territoires les plus reculés, consolider la cohésion sociale et créer un sentiment d'appartenance territoriale pour ceux qui y habitent. Dans cette perspective, la conduite d'interventions de l'AFD ciblées dans les zones de conflit et dans les zones transfrontalières (Cameroun, RCA et RDC principalement) sera renforcée. Souvent difficiles d'accès, éloignées des centres de décisions, ces zones échappent au contrôle des États et pâtissent de l'absence de services publics ; elles deviennent des zones de non-droit à la merci de fractions porteuses de violences de toute nature. Par exemple, en RCA, le premier objectif de l'Initiative Minka est l'appui au désenclavement et la lutte contre les inégalités territoriales (entre Bangui et les régions) en soutenant le développement local.

En outre, les pays de la sous-région doivent composer avec **des problématiques transfrontalières de gouvernance fortes** : pastoralisme, zone d'échanges de biens, déplacements de personnes. Poreuses et souvent conflictuelles, les frontières seront des espaces prioritaires pour les interventions du Groupe. Ce sont en effet des zones propices à la déstabilisation et au délitement de la cohésion sociale.

S'appuyant sur l'expérience acquise des grandes Initiatives mises en place ces dernières années¹⁷, **l'AFD mobilisera ses outils et son expertise pour poursuivre le travail engagé sur les causes des crises, appuyer ses partenaires dans l'identification des vulnérabilités et limiter ainsi les risques de contagion.** Sur la base des analyses de contextes, l'AFD cherchera à agir directement sur les effets des crises dans le cadre de l'action de la France sur le nexus humanitaire-développement-paix, en étroite coordination avec les acteurs de l'Équipe France et dans la perspective d'obtenir des résultats probants pour les populations et les gouvernements locaux. L'action de l'AFD s'inscrira dans l'approche française des « 3D », en partenariat avec le Ministère des armées et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, afin de faciliter une dynamique de paix et de reconstruction durable. Pour offrir de meilleures opportunités socio-économiques aux populations les plus fragilisées, le secteur privé devra être plus associé et soutenu dans ces zones. Les interventions cibleront particulièrement les personnes déplacées en situation de vulnérabilité, notamment les femmes et les enfants. À titre d'exemple, sur cette thématique, l'AFD a déjà mis en place

le projet « I Yeke Oko », déployé de part et d'autre de la frontière entre le Cameroun et la République centrafricaine. Il s'agit du premier projet de l'AFD visant à traiter la problématique des déplacés forcés prolongés, issus de la crise centrafricaine. La RDC qui enregistre le plus grand nombre de réfugiés sur le continent africain est aussi concernée par cette problématique.

Pour lutter contre les fractures sociales, le groupe AFD favorisera aussi la participation de la société civile, en l'accompagnant dans sa structuration et la dynamisation des plateformes de dialogue.

Le développement de dynamiques régionales sera encouragé sur cet axe. L'AFD placera au cœur de son intervention les femmes, consciente de leur rôle dans le développement économique et social de la région. L'amélioration de leur prise en charge, l'appui à leur autonomisation et leur protection par les institutions guideront l'engagement du Groupe dans la zone. La jeunesse sera aussi un point d'attention afin que celle-ci se sente incluse et soit actrice de ces changements institutionnels.

Le groupe AFD cherchera à **renforcer les capacités et les moyens des institutions étatiques** à travers ses interventions, afin d'améliorer leur performance et faciliter la protection des citoyens. **L'amélioration de l'accès aux droits**, notamment à la justice et aux services publics (santé, éducation, eau) pour toutes et tous, sera au cœur des priorités de l'AFD. Le groupe AFD continuera d'appuyer le renforcement des capacités des personnels de la fonction publique, la mise en place de cadres légaux justes et transparents ainsi que d'institutions bien structurées et performantes. Le schéma de partenariat avec des institutions publiques françaises spécialisées restera un mode d'intervention privilégié dans la zone grâce à la mobilisation d'Expertise France. Avoir des institutions fortes et efficaces au service de tous les citoyens, sur l'ensemble des territoires, est la clé pour une sortie de crise apaisée et propice à une transition juste et démocratique réussie.

Conscient de l'importance des évolutions qui frappent le système financier et monétaire de la zone, *a fortiori* dans le contexte post-Covid, le groupe AFD accordera une importance particulière à la **gouvernance financière dans la zone**. Une amélioration de la gestion des ressources et des finances publiques est en effet essentielle pour permettre la mise en œuvre satisfaisante des politiques de développement élaborées par les gouvernements. S'appuyant entre autres sur ses filiales Proparco et Expertise France, le Groupe sera en mesure de proposer une offre financière et technique complète dans ce domaine. L'accompagnement se fera tant sur le plan régional que national et s'inscrira dans le cadre d'un dialogue, à la fois stratégique et technique, soutenu, régulier et constructif avec les

¹⁷ **Initiative Minka « Fonds Paix et Résilience »** : initiative française lancée en 2017 qui se consacre à la consolidation de la paix. Dotée de 250 millions d'euros, elle a été réfléchie pour avoir la capacité d'intervenir en contexte de crise (outils flexibles, procédures adaptées). En RCA, elle se matérialise par l'initiative Gasongo par exemple (volet de recherche et de projets opérationnels qui ont pour objectifs d'appuyer la relance agricole autour des villes secondaires de Berbérati et Bambari, et de redynamiser le secteur de la microfinance) ou encore l'initiative Kouri autour du Lac Tchad.

partenaires. À travers son programme PAGIF 2, le groupe AFD accompagne le gouvernement camerounais dans sa réforme des finances publiques, grâce à l'appui de deux assistants techniques, dans les services de Comptabilité et à la Cour des Comptes. Ce programme, financé par l'AFD sur C2D et porté par Expertise France, est à l'image de la mobilisation du Groupe sur cette thématique. Au niveau régional, le groupe AFD appuie la CEMAC dans la rédaction

d'un cadre réglementaire commun pour les partenariats public-privé en zone CEMAC, ce qui permettra à terme une meilleure intégration du marché régional pour les gros investissements et une plus grande transparence dans l'attribution de ces marchés. Un volet formation, pour les cadres régionaux et nationaux, est intégré afin de permettre une utilisation rapide de ces nouvelles procédures.

2.2. UN POTENTIEL HUMAIN VALORISÉ ET UNE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE RENFORCÉE

Le groupe AFD mettra sur le développement du capital humain en Afrique centrale, facteur clé du développement économique de la zone, en concentrant ses moyens sur deux secteurs en particulier : la santé et l'éducation, dont la formation. Cette citation de l'écrivain et économiste Philippe Hugon illustre bien l'importance des enjeux du développement humain dans cette région : « *L'Afrique centrale est un volcan qui déploie son énergie et sa fertilité par la montée de sa jeunesse mais également sa violence par le chômage et par la vulnérabilité des populations et des territoires marginalisés* »¹⁸.

Dans le domaine de la santé, l'AFD entend promouvoir l'émergence de systèmes de santé primaire et secondaire renforcés pour permettre un meilleur accès aux soins pour toutes et tous, et préparer ces systèmes de santé à faire face à des crises épidémiques significatives. Pour ce faire, l'AFD cherchera à renforcer l'offre de systèmes de santé en investissant dans **les infrastructures de base**. **Ce premier axe d'action** visera à optimiser le maillage des territoires avec des centres de santé, l'accessibilité des centres au plus grand nombre, l'augmentation de la capacité d'accueil et un meilleur équipement des lieux d'accueil et de soins. Les zones les plus à risques seront prioritaires pour prévenir les épidémies et agir vite. S'il est difficile de cartographier les diverses épidémies qui ont secoué la région ces dernières années, dont la Covid-19 en dernière date, mais aussi Ebola, le paludisme, le choléra, des zones particulièrement fragiles (zones transfrontalières ou de conflit) ont été identifiées ou fragilisées (celles ayant été des epicentres des épidémies), sur lesquelles un travail de consolidation du système sanitaire constituera une priorité.

Le deuxième axe d'action visera l'amélioration de la qualité des soins, avec un accent fort mis sur le renforcement des capacités des systèmes de santé, la formation des personnels soignants et administratifs des différents établissements. Outre son soutien aux politiques nationales, le groupe AFD appuiera les initiatives régionales dans ce secteur, notamment en soutenant les institutions de la CEMAC, OCEAC et CIESPAC. Enfin, le Groupe soutiendra la recherche et le développement d'un réseau de laboratoires performant, en partenariat avec les réseaux de santé présents dans la région (Centre Pasteur, IRD, INSERM), afin d'accompagner leur montée en compétence et de promouvoir leur résilience. La nutrition, déterminant important du capital humain, sera un point d'attention transversal dans les différentes activités de santé menées par l'AFD, notamment en RCA et au Cameroun, en cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable 2019-2024¹⁹.

Le développement du capital humain passe aussi par un accès équitable à une éducation de base de qualité pour tous, incluant les enfants marginalisés et les filles, une formation de qualité répondant aux besoins du marché du travail et l'appui à l'employabilité des actifs vulnérables comme les jeunes, les femmes et les populations des zones sensibles dont celles déplacées et réfugiées. De l'éducation à l'emploi, les défis à relever sont nombreux en Afrique centrale. Le groupe AFD adoptera une approche holistique du secteur éducatif, en appuyant en priorité l'éducation de base et la formation professionnelle mais également l'enseignement supérieur. Plus d'éducation – en quantité comme en qualité – permettra à la jeunesse d'Afrique centrale de mieux s'insérer dans le monde du travail.

¹⁸ L'Afrique, Philippe Hugon, Editions Eyrolles pratiques, 2017, p33.

¹⁹ La RCA et le Cameroun font partie des 8 pays prioritaires au titre de la Feuille de route internationale nutrition de la France 2016-2020. et de la Stratégie internationale de la France pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable 2019-2024.

L'inadéquation entre offre de formation et besoins réels de l'économie est un enjeu majeur actuel pour la jeunesse qui explique aussi sa difficile employabilité. Un rapprochement entre monde éducatif/universitaire et monde du travail est à souhaiter, avec un accent porté sur la formation professionnelle dans la zone. L'AFD veillera également à promouvoir la mise en œuvre de politiques éducatives sensibles au genre, ainsi que leur évaluation. La collaboration avec des institutions d'enseignement supérieur françaises sera favorisée pour accompagner les établissements de la région, comme l'ICAM au Cameroun et au Congo.

En parallèle du développement du capital humain, le groupe AFD **appuiera la diversification économique et la création d'emplois, deuxième facteur clé pour une croissance inclusive et solidaire. Deux axes d'action seront privilégiés : (i) le développement des TPME et la promotion de l'entreprenariat créatif ; (ii) la structuration des filières de production durables.**

L'écosystème des TPME est encore aujourd'hui assez peu développé et structuré en Afrique centrale. Or c'est un vivier d'emplois important dans la zone et une source d'innovation. Les principaux obstacles des TPME sont le financement et la structuration. Conscient du potentiel existant, le groupe AFD, via sa filiale Proparco, investira dans des fonds d'investissement qui ciblent les PME africaines et qui ont une réelle volonté d'accompagner ces entreprises dans la durée. Cet outil a pour objectif de **donner l'impulsion nécessaire à ces PME, de faire émerger un capital et une expertise d'investissements nationaux et régionaux.** L'outil de garantie ARIZ sera également mobilisé. Le Groupe pourra apporter un accompagnement technique à la structuration et à la mise en place des bonnes pratiques. L'AFD mettra aussi l'accent sur l'entreprenariat féminin, particulièrement présent dans le secteur agro-alimentaire en Afrique centrale, afin de soutenir l'autonomisation des femmes et le développement de leurs activités.

En outre, pour réduire la dépendance de la zone aux flux internationaux et valoriser ses ressources, le groupe AFD, avec l'appui de sa filiale Proparco, accompagnera la **structuration de filières de production-transformation-commercialisation**, aux échelles nationale et régionale, afin de développer les capacités de production et de transformation des produits locaux dans la zone. L'appui aux filières, notamment dans le secteur agroalimentaire, se fera à différents niveaux : un appui à l'agriculture familiale – à travers notamment un accès accru des petits agriculteurs aux services financiers –, aux producteurs, organisations paysannes et coopératives dans leur structuration (comme avec le programme TRANSFAGRI au Cameroun), un appui aux investissements à travers les lignes de crédits ARIZ, une amélioration des offres de formation pour les jeunes ruraux avec un accent mis sur l'approche agro-écologique adaptée à chaque contexte territorial, un plaidoyer auprès des législateurs (notamment pour sécuriser les accès au foncier). L'objectif sera de faire monter en capacité et en autonomie les différents acteurs de la chaîne de production agroalimentaire.

Enfin, le groupe AFD fera la **promotion de l'amélioration du climat des affaires** régulé par le cadre commun de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) dans la région comme moteur du développement économique sur la zone. Le Groupe accompagnera les autorités publiques dans leurs efforts pour mettre les opérateurs privés dans les meilleures dispositions possibles pour favoriser la prise de risque et l'investissement privé. Dans ce but, le groupe AFD dialoguera avec les administrations, les législateurs nationaux et régionaux pour promouvoir un cadre réglementaire équitable, transparent, performant et plus léger en termes de procédures. Le groupe AFD impliquera aussi les acteurs du secteur privé, tels que les organisations patronales, dans le dialogue avec les gouvernements. Les interventions du Groupe viseront aussi à renforcer la gouvernance des entreprises publiques, qui dominent encore largement le monde économique. Enfin, un travail de formation et d'éducation financière sera aussi privilégié, en ciblant une intégration d'acteurs diversifiés sur le marché, dans le but de les aider à s'approprier le cadre légal, à prendre connaissance de leurs droits et devoirs, et à s'y conformer.

2.3. UNE GESTION DURABLE DU CAPITAL NATUREL ET DES DYNAMIQUES TERRITORIALES RÉILIENTES

La région Afrique centrale abrite la seconde plus importante ressource forestière mondiale et une biodiversité très riche dans le bassin du Congo. La préservation de cette biodiversité apparaît comme une priorité pour l'ensemble de la communauté internationale, aussi les interventions de l'AFD favoriseront-elles la mise en valeur de ce bien commun afin de trouver un équilibre entre exploitation et protection.

Dans cette optique, le groupe AFD **contribuera à la consolidation des modèles de gestion durable des terres, des ressources forestières et halieutiques en développant des chaînes de valeurs intégrées**. Ce développement permettra la transformation des matières premières avant exportation et multipliera l'impact économique tout en diminuant le coût écologique. Dans le domaine de l'agriculture, le groupe AFD favorisera l'essor des pratiques agricoles bas carbone et résilientes face au changement climatique et de l'agro-écologie, qui tire pleinement parti des capacités des écosystèmes, en s'appuyant sur les savoirs paysans et les connaissances scientifiques.

L'AFD appuiera également des projets s'intégrant dans la dynamique « Une seule Santé », faisant le lien entre santé humaine, animale et santé des écosystèmes, étroitement liés et pouvant donner lieu à l'émergence de pathogènes et maladies à potentiel épidémique.

Les interventions de l'AFD promouvront **la gestion concertée des biens communs du bassin du Congo**, en appuyant les initiatives régionales intégratrices et transfrontalières. Le groupe AFD travaillera de concert avec les institutions régionales, telles que la CICOS et la COMIFAC, et les instances nationales pour renforcer leurs capacités et déployer un cadre réglementaire commun pour la lutte contre l'exploitation et le commerce illégal de la ressource forestière et des espèces sauvages. Les programmes d'appui à la gestion des parcs naturels nationaux, comme dans le parc tri national de la Sangha (Cameroun-Congo-RCA)²⁰ ou encore des projets comme « Paysage forestier » au Nord-Congo permettent par exemple de promouvoir ces espaces protégés pour la faune et la flore et de trouver un équilibre entre conservation et valorisation économique des ressources.

La gestion durable des ressources naturelles va de pair avec **l'aménagement des territoires en Afrique centrale**. Dans la région, deux constats dominent : (i) les politiques publiques peinent à répondre à la cadence de l'essor urbain ; et (ii) les territoires ruraux, où se trouvent les ressources naturelles, restent enclavés.

Pour répondre à l'expansion rapide des zones urbaines, le groupe AFD favorisera dans son plan d'actions les programmes de **planification urbaine résiliente et durable**. L'accès facilité aux services de base – eau, électricité mais aussi gestion des déchets, mobilité urbaine – ainsi qu'à des logements abordables et durables seront les priorités de l'AFD dans ce secteur. Le groupe AFD interviendra autant à l'échelon national que local : au niveau national, la définition de politiques publiques de la ville restera un enjeu majeur, tandis qu'au niveau local, l'AFD soutiendra les collectivités locales pour trouver des réponses efficaces, avec un impact positif et rapide sur les populations. À l'image de programmes tels que « Douala Ville durable » au Cameroun, « PRESU » à Bangui ou « TOPETOLA » à Kinshasa, le groupe AFD appuiera la réhabilitation des quartiers dits précaires et soutiendra les politiques d'assainissement. Ces projets d'aménagement urbain ciblent en priorité les populations urbaines les plus vulnérables, avec un accent mis sur la dimension sociale et sanitaire. Le projet « TOPETOLA » a par exemple permis de donner l'accès à l'eau potable dans 26 quartiers périphériques de Kinshasa, avec une gestion communautaire des points d'eau. Les 26 associations autonomes de gestion sont formées et accompagnées dans le cadre du projet. L'AFD favorisera aussi la recherche de solutions innovantes et résilientes aux risques climatiques, en promouvant les solutions fondées sur la nature et sur les nouvelles technologies lorsque cela est possible. La réduction des risques d'inondations en zone urbaine est par exemple au cœur des actions de l'AFD au Cameroun (projet d'assainissement dans la ville de Douala avec l'IRD) ainsi qu'au Congo (mise en place d'un schéma directeur d'eau pour la ville de Pointe Noire).

²⁰ Cet espace est constitué de trois parcs nationaux : le parc national de Lobéké au Cameroun, le parc national de Nouabalé-Ndoki au Congo et le parc national de Dzanga-Ndoki en République centrafricaine. Sa gestion est intégrée et portée par la Fondation TNS, soutenue par le groupe AFD.

Le groupe AFD prônera la **mise en réseau et le développement de services essentiels structurants** (transport, électricité, voies de communication, accès à l'internet haut débit), aux plans national et régional. Selon les opportunités, le groupe AFD pourra soutenir les projets intégrateurs, tels que les corridors²¹, proposés par les institutions régionales. Le groupe AFD continuera d'accompagner les pays sur le long terme à la hauteur de ses moyens humains et financiers, en privilégiant une approche au cas par cas et en étant attentif aux enjeux environnementaux et sociaux induits par ces projets. Via sa filiale Proparco, le Groupe misera sur le développement des partenariats public-privé, aux niveaux national et régional, pour le financement d'infrastructures. Ce modèle de financement pourrait permettre d'attirer l'expertise technique et financière du secteur privé tout en soutenant le secteur public dans le déploiement de grands programmes intégrateurs. Faciliter la mobilité des personnes et des biens est un moteur pour le développement économique intra régional. Si les infrastructures routières et électriques restent des priorités du Groupe à l'image des projets déjà engagés, l'AFD soutiendra aussi le développement de corridors numériques ainsi que les initiatives de développement structurantes dans ce domaine. En effet, la dernière crise sanitaire de la Covid-19 a mis en exergue l'importance de la digitalisation des services pour une économie résiliente.

Enfin, les politiques d'aménagement de territoire ne peuvent s'exonérer de la prise en compte des conséquences des **risques climatiques** (inondations, érosion côtière, sécheresse) notamment dans des zones particulièrement fragiles (mangroves, savanes, bassins versants, ...). **La résilience des territoires en Afrique centrale passera par une meilleure anticipation des catastrophes et une préparation ciblée des personnes et des activités.** Le Groupe favorisera la mise en place de systèmes d'alerte précoce, en milieux ruraux et urbains et s'appuiera sur les expérimentations conduites sur certaines opérations (coopération avec l'IRD au Cameroun) ou encore sur des études de vulnérabilités poussées. Le programme Adapt'Action est en ce sens pilote sur la zone : au Cameroun et au Congo, ce programme répond aux problématiques d'inondations, de protection des zones côtières et de sécheresse en proposant des projections climatiques, qui permettent aux agriculteurs et aux investisseurs d'anticiper les évolutions et d'adapter leurs activités. Ces études devraient servir de base au développement de nouveaux portefeuilles de projets dans ces deux pays

²¹ Les corridors régionaux sont des axes majeurs (routiers, ferroviaires majoritairement) qui ont été sélectionnés comme prioritaires par les institutions régionales d'Afrique centrale.

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are solid green and set against a plain white background.

3.

**QUELLES PRIORITÉS
PARTENARIALES ?**

Les trois priorités stratégiques identifiées pour l'Afrique centrale sont des priorités multisectorielles, qui peuvent bénéficier d'une approche intégrée et régionale des interventions du Groupe. Aussi, pour atteindre ses objectifs ambitieux, le groupe AFD doit faciliter le décloisonnement des secteurs et des géographies. Le Groupe, via ses trois entités, se positionnera comme un acteur clé du dialogue et de l'échange entre les acteurs. Lors de ses programmations, le Groupe prendra en compte le plus largement possible les priorités des partenaires stratégiques, aux échelons nationaux et régionaux, tout en affirmant ses priorités stratégiques et opérationnelles, pour assurer une action durable sur le long terme et des relations fortes.

Le groupe AFD renouvellera son action auprès des **institutions régionales d'Afrique centrale**, qui œuvrent pour l'émergence d'une intégration régionale solide et inclusive. L'AFD poursuivra sa coopération avec la CEMAC et sa banque de développement (BDEAC). **L'appui du Groupe se concentrera sur la gouvernance financière** (mobilisation des ressources intérieures ; chaîne de la dépense ; trajectoires d'endettement etc.), l'établissement d'un cadre réglementaire régional (directive PPP par exemple) et le renforcement des capacités des agents (formations avec la FERDI sur la fiscalité des industries extractives, logiciel de douane SYDONIA). Dans le contexte de fusion de deux bourses régionales et de renforcement de la zone de libre-échange, le groupe AFD accompagnera particulièrement les régulateurs régionaux de la zone (CIMA, COSUMAF, BVMAC), en offrant la possibilité d'un appui technique. Enfin, dans ses différents secteurs d'intervention clé, le Groupe favorisera sa collaboration avec les institutions spécialisées de la **CEMAC**, présentes sur l'ensemble du territoire. Le Groupe renforcera ses collaborations avec la **COMIFAC**, la **CICOS** dans le secteur de la gestion commune des ressources du Bassin du Congo ; avec le CIESPAC et l'OCEAC pour la santé. Il conviendra aussi d'intensifier les relations avec la CEEAC, institution régionale plus élargie d'Afrique centrale (11 pays) pour mieux cerner son mandat et accompagner le dialogue entre les deux institutions. **Le partenariat développé depuis plusieurs années avec l'OHADA** sera poursuivi, l'institution ayant émis le souhait d'être accompagnée sur un ensemble de sujets cohérents avec la stratégie du Groupe, à savoir : la participation de l'OHADA à la ZLECAF afin d'assurer la bonne articulation entre ces deux niveaux d'intégration commerciale, « le verdissement de la législation OHADA » en vue d'inciter les États-membres à intégrer des dispositions sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, une aide au renforcement des capacités opérationnelles des Commissions nationales OHADA (« CNO »), ou encore le développement du numérique via la formation des professionnels du droit et des milieux des affaires en ligne.

Enfin, **une action efficace et durable en Afrique centrale ne peut être atteinte que sur la base d'un effort commun et concerté.** Le groupe AFD renforcera ses **interactions avec les différents partenaires techniques et financiers** présents dans la zone. **Le partenariat avec l'Union européenne** et sa matérialisation sont des priorités des équipes AFD dans la zone. Dans les différents pays, le groupe AFD s'implique, auprès des délégations européennes, dans la programmation conjointe et se positionne comme un partenaire privilégié pour les cofinancements. L'émergence d'initiatives communes à l'image de « *Forêts et territoires en Afrique tropicale* », proposée par l'AFD et financée par l'UE, montre l'engagement commun de l'AFD et de l'Union européenne dans la lutte contre les risques climatiques et la protection de la biodiversité du poumon vert africain. **Les liens entre la BEI et le groupe AFD, via sa filiale Proparco, seront renforcés**, dans une logique de cofinancement et de dialogue stratégique. Plus généralement, la collaboration avec les autres bailleurs sera privilégiée, en favorisant les échanges fréquents et le dialogue avec leurs antennes régionales via la Direction régionale. L'implication du groupe AFD dans les initiatives régionales portées par d'autres bailleurs sera recherchée lorsqu'elle permet de mieux projeter les priorités géographiques et sectorielles de la politique française de développement et lorsqu'elle s'inscrit en complémentarité, cohérence et coordination avec l'action multilatérale de la France (notamment en matière de gestion durable des ressources naturelles). **Le positionnement du groupe AFD sur les fonds CAFI en Afrique centrale sera priorisé.** L'éducation sera aussi un domaine prioritaire pour le Groupe, qui souhaitera être moteur de programmes multi bailleurs, lorsque cela est nécessaire. De plus, la Direction régionale Proparco pilote un groupe d'institutions financières de développement (IFD) en RDC visant à améliorer le partage d'informations et la coordination de ces acteurs dans le pays.

Au-delà des acteurs institutionnels et étatiques, le groupe AFD souhaite aussi **s'appuyer sur les organisations de la société civile, locales, internationales et françaises**, qui peuvent contribuer pleinement à atteindre les ODD. Dans la zone, les relations avec les OSC seront dynamisées et la création de réseaux régionaux, dans les différents secteurs d'intervention, sera favorisée lorsqu'elle a du sens. Ces partenariats seront d'autant plus recherchés dans le domaine de la gestion et de la protection de la biodiversité, secteur prioritaire du Groupe dans la région. L'AFD se donnera pour mot d'ordre de faciliter les échanges entre les différents acteurs clés sur cette thématique afin de promouvoir notamment la cogestion État/ONG et de trouver des solutions durables pour ces richesses communes.

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing behind and others in front of it.

4.

**PERSPECTIVES
FINANCIÈRES ET MODALITÉS
D'INTERVENTION**

4.1. PROGRAMMATION FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

Les pays de la sous-région ont lourdement pâti des conséquences de la crise pétrolière de 2014 et d'une gouvernance politique et financière défailante qui perdure. La dégradation des équilibres macroéconomiques qui s'en est suivie a conduit la plupart des pays de la région à recourir dès 2017 à des programmes FMI, qui devraient être renouvelés prochainement pour certains pays. Dans ce contexte, les besoins de financements extérieurs se sont accrus avec en parallèle une progression de l'endettement public dans plusieurs pays. **Ainsi, compte tenu des niveaux d'endettement et/ou de situations de défaut, le recours aux prêts souverains sera limité dans les pays de la sous-région.**

Par ailleurs, **les programmes de C2D ayant porté l'activité au Cameroun et au Congo sur les dernières années s'achèvent**, avec les derniers engagements à l'horizon 2021, tandis que le second C2D signé avec la RDC démarre à peine.

Enfin, **les conséquences et les incertitudes liées à la crise de la Covid-19 contraignent davantage la mobilisation des outils financiers.** Les arriérés de paiement, les demandes de moratoires pour les années 2020-2021, les retards dans les revues du FMI sont autant d'éléments qui impactent les projections d'activité sur la sous-région pour les cinq années à venir.

Au regard de ce constat, le Groupe cherchera à stabiliser le volume des autorisations d'engagement pour la période 2020-2024 (soit un niveau moyen de l'ordre de 400 M€ par an, tous outils confondus).

La stabilité des engagements se fera en recherchant une optimisation des ressources financières via le développement d'un portefeuille en prêts non souverains, la recherche et la mobilisation des délégations de fonds (Union européenne, CAFI, Fonds vert, FFEM...), l'innovation sur des niches. La reprise des prêts souverains est conditionnée par la situation d'endettement des pays, de même la poursuite des programmes de soutien budgétaire devrait reposer sur davantage de conditionnalités notamment en termes d'efforts réels des pays de la zone à s'investir dans des réformes des finances publiques – la pérennisation de la discipline budgétaire, la mobilisation des recettes non-pétrolières, le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques – ou encore celle de la fonction publique d'État et territoriale.

Le groupe AFD cherchera également à développer des outils et des modes de faire plus adaptés à l'Afrique centrale pour pallier les faiblesses de la zone en matière de mise en œuvre de projet (mauvaise gouvernance, faiblesses des contreparties, climat des affaires difficile, zones de conflit). La structuration des projets en plusieurs étapes et adaptée aux différents secteurs et contextes (territoires urbains/ruraux/zones de crise) permettra de mieux répondre à la finalité du Groupe dans la sous-région : traiter les vulnérabilités et les dépasser. L'approche de « projets par phase » sera recherchée dans les interventions du Groupe afin d'assurer une continuité et une pérennité dans la conduite des projets et de mieux répondre aux besoins des populations. Cette approche permet de séquencer et prioriser les besoins, en favorisant une approche de long terme et fondée sur des indicateurs de résultats. Cela permet aussi une plus grande appropriation du projet par les bénéficiaires et un dialogue renouvelé avec le public cible. Les modes de faire de l'initiative Minka et de l'approche 3D seront au cœur de l'action de l'AFD, principalement en RCA et dans les zones de conflits.

Les engagements du Groupe seront également orientés vers l'atteinte des objectifs de son Plan d'orientation stratégique (POS 2018-2022), notamment les engagements 100 % Climat et 100 % Lien social. Comme indiqué dans la partie 2 (*infra*), la prise en compte du genre se fera de manière transversale dans l'ensemble des actions portées par le Groupe, avec un objectif minimum de 50 % des financements orientés genre. La mise en place d'outils spécifiques pour les phases d'identification des projets ainsi que d'évaluation participera à cette volonté d'engagement de l'AFD sur cette thématique.

Le déficit d'infrastructures aussi bien de transport qu'énergétiques, frein au développement de la sous-région, comptera parmi les secteurs d'intervention prioritaires de Proparco. Dans le cadre de ses interventions, le recours aux partenariats public-privé (PPP), qui permettent d'attirer l'expertise technique et financière du secteur privé, sera privilégié. L'action de Proparco sur l'inclusion financière à travers le produit ARIZ sera clé également, pour inciter les banques à prêter davantage aux TPE/PME qui constituent la majorité des emplois et du tissu économique des pays. Enfin, agir en amont des projets sur des thématiques essentielles pour l'essor du secteur privé comme la bonne gouvernance d'entreprise permettra à Proparco de pleinement endosser son mandat de bailleur auprès du secteur privé. Dans le cadre de « l'Initiative pays à environnement complexe » en RDC, les projets de structuration de filières agricoles, d'accès à l'énergie et de promotion de l'inclusion financière seront ses axes prioritaires d'intervention.

Pour améliorer et asseoir l'impact des engagements du groupe AFD, les programmes de renforcement de capacités des maîtrises d'ouvrage traditionnelles et des unités de gestion devront être étudiés et orchestrés parallèlement aux opérations financières, en s'appuyant sur EF ou sur le partenariat avec France Volontaires.

Par ailleurs, **les projets ayant une dimension régionale ou transfrontalière** (intégration régionale, crises et conflits, climat des affaires, gestion durable des ressources naturelles, etc.) trouveront pleinement leur place au sein du programme d'activités avec l'optimisation des initiatives en cours et des partenariats.

Enfin, la Direction régionale se donne comme objectif de **développer sa production analytique et intellectuelle**, afin de nourrir les choix opérationnels et apporter des réponses contextualisées à l'échelle régionale. La Direction régionale s'appuiera sur ses réseaux thématiques régionaux (éducation, biodiversité, gouvernance, genre) pour faire émerger des sujets transversaux et traiter des problématiques communes. Le travail s'effectuera en collaboration avec les acteurs de la zone (think tanks spécialisés, centres de recherche, réseaux régionaux, etc.), ainsi qu'avec les autres acteurs du Groupe (les DR voisines en cas de sujet transfrontalier, EF et Proparco).

4.2. CADRE DE REDEVABILITÉ ET DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION

Afin de renforcer sa capacité à rendre compte de ses résultats et contrôler la qualité de sa logique d'intervention, la Direction régionale Afrique centrale a prévu de se doter d'une stratégie régionale de communication et d'un cadre de suivi de ses activités.

La stratégie régionale de communication se structure autour de quatre grands axes, que sont (i) le développement du capital humain et l'employabilité des jeunes, (ii) l'accès aux services essentiels, (iii) la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité, (iv) la consolidation de la paix.

Le Cadre de suivi des activités au sein de la DRAC se concentrera sur le suivi des évaluations (*ex ante* et *ex post*), des indicateurs agrégables et des indicateurs du POS. Il prendra notamment en compte les « Zones à fort enjeu de redevabilité »²², l'engagement de l'AFD dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée. Il fera l'objet de points réguliers ainsi que de la production d'un bilan d'activité qualitatif et quantitatif annuel. Le Cadre de suivi poursuivra deux objectifs principaux : (i) le renforcement de l'évaluabilité des projets et (ii) l'amélioration de la communication.

²² Les zones à forte redevabilité sont les zones de crises, de conflits et dites fragiles. L'évaluation de ces zones est actualisée régulièrement, en coordination avec les services diplomatiques et les partenaires sur le terrain afin de correspondre aux épicentres d'instabilités sociales, politiques voire sanitaires.

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through the letters.

5.

ANNEXES

ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE D'INTERVENTION DR AC



DÉPASSER LES VULNÉRABILITÉS POUR UN DÉVELOPPEMENT VERT ET SOLIDAIRE

3 OBJECTIFS

AXES D'INTERVENTION



Des transitions institutionnelles enclenchées et des fragilités réduites

Promouvoir des modèles de gouvernance inclusifs

Réduire les vulnérabilités institutionnelles : fractures sociales (jeunesse, femmes), territoriales (déconcentration et décentralisation) et culturelles

Participer à la modernisation des systèmes étatiques et de leurs institutions : des services publics plus performants

Appuyer les politiques de réforme en matière de gouvernance financière et monétaire portées par les institutions régionales

Approche partenariale



Un potentiel humain valorisé et une diversification économique renforcée

Promouvoir une santé pour tous : normalisation des systèmes et facilité d'accès aux soins

Favoriser le passage de l'éducation à l'emploi : éducation (de l'éducation de base à l'enseignement supérieur), formation (programme de formation)

Appuyer/encourager les politiques de diversification économique : appui aux filières pourvoyeuses d'emploi et génératrices de revenus en particulier l'agriculture, structuration du secteur privé, soutien aux PME et à l'entrepreneuriat

Améliorer le climat des affaires, à l'échelle nationale et régionale, en concertation avec les acteurs des secteurs public et privé

100 % Lien Social



Une gestion durable du capital naturel et des dynamiques territoriales résilientes

Valoriser des modèles de gestion durable des ressources naturelles

Renforcer la gestion concertée des biens communs, en appuyant les initiatives transfrontières intégratrices

Favoriser des politiques d'urbanisation résiliente et partagée en promouvant une logique d'innovation, en améliorant la qualité des services urbains et la résilience des villes face aux risques climatiques

Désenclaver des territoires pour favoriser l'intégration des sociétés et des économies

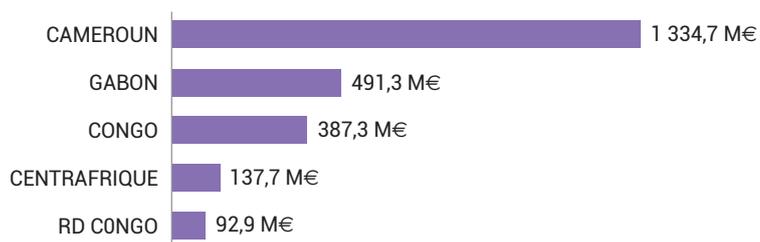
100 % Accord de Paris

ANNEXE 2. BILAN DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE AFD EN AFRIQUE CENTRALE ENTRE 2015 ET 2019

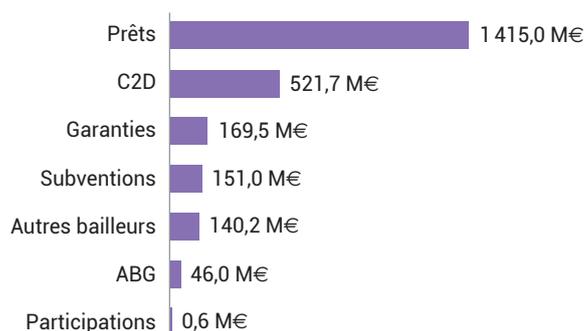
Bilan des activités du Groupe sur la période 2015-2019

Total autorisations	2 444 M€
Dont Proparco	382 M€
Total autorisations à co-bénéfices climat	285 M€
Total autorisations à co-bénéfices genre (2018-2019)	294 M€
Total du coût-État mobilisé	14 M€
<hr/>	
Total versements	2 153 M€
Dont Proparco	91 M€

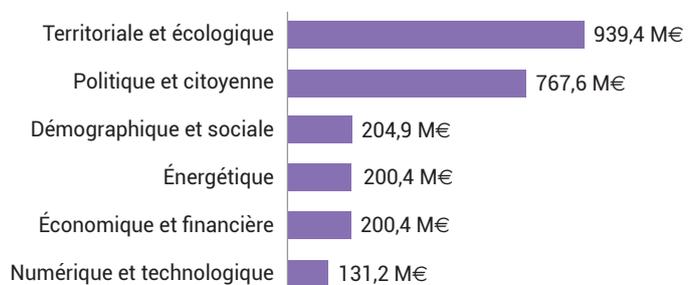
Autorisations du Groupe par pays 2015 à 2019



Autorisations du Groupe par instrument 2015 à 2019



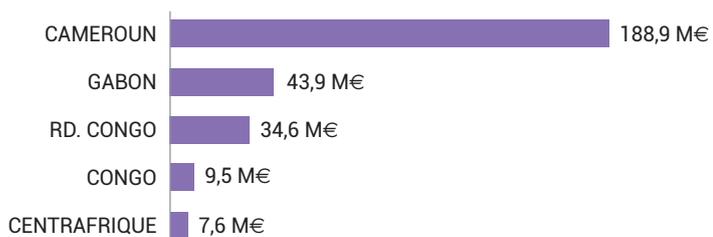
Autorisations du Groupe par « Transition » 2015 à 2019



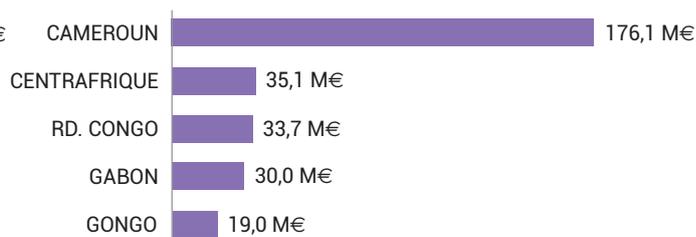
Coût-État mobilisé 2015 à 2019



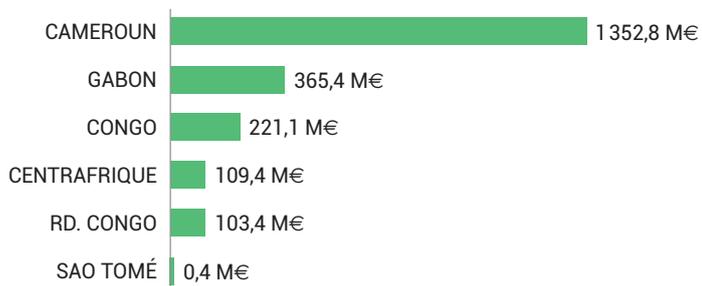
Autorisations à co-bénéfices climat 2015 à 2019



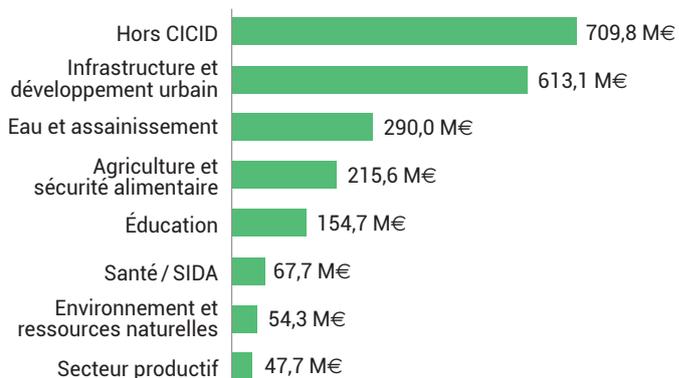
Autorisations à co-bénéfices genre 2018 à 2019



Versements du Groupe par pays 2015 à 2019

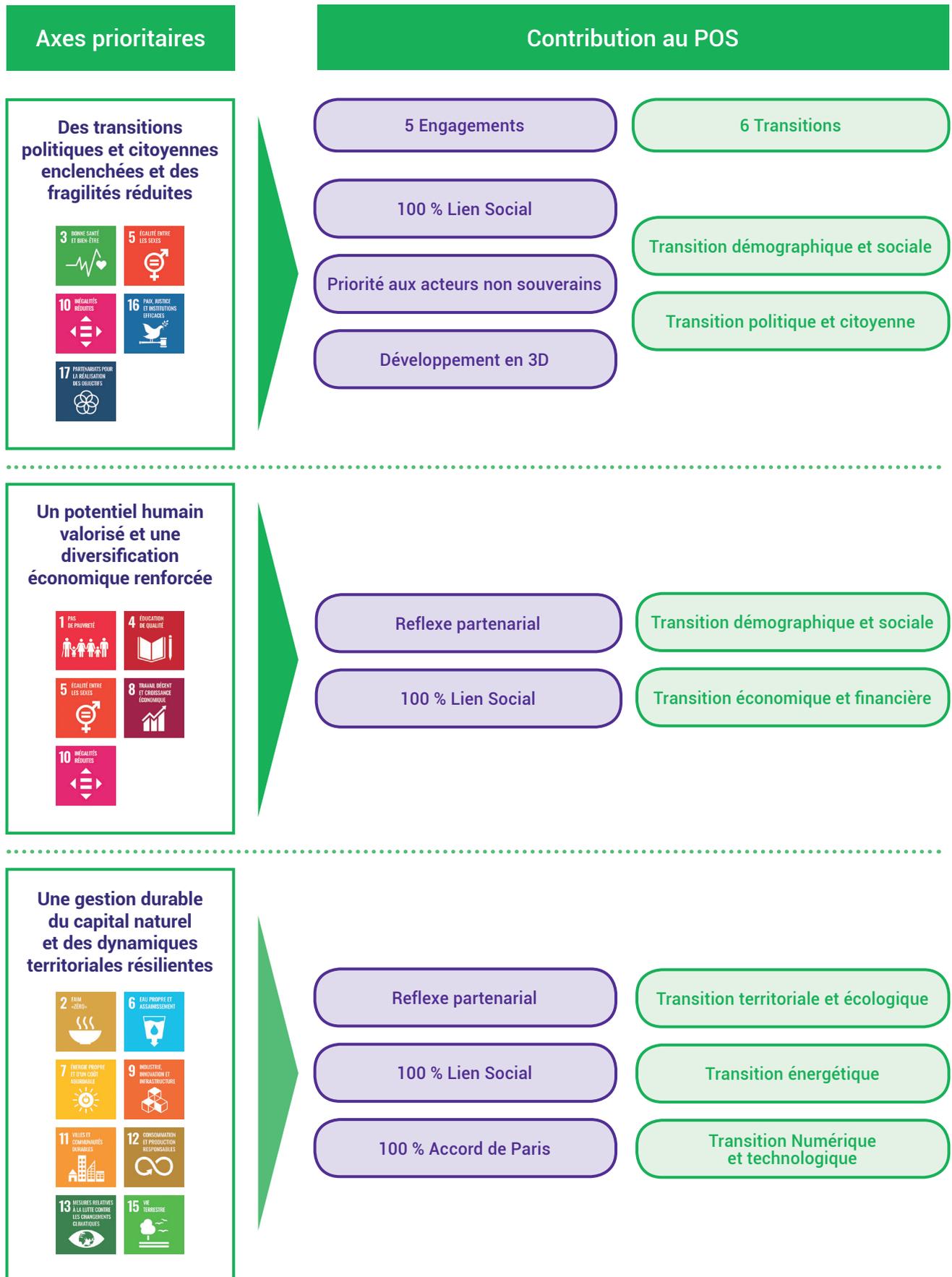


Versements du Groupe par secteur 2015 à 2019



Les projets multi-pays ne sont pas pris en compte dans cette annexe.

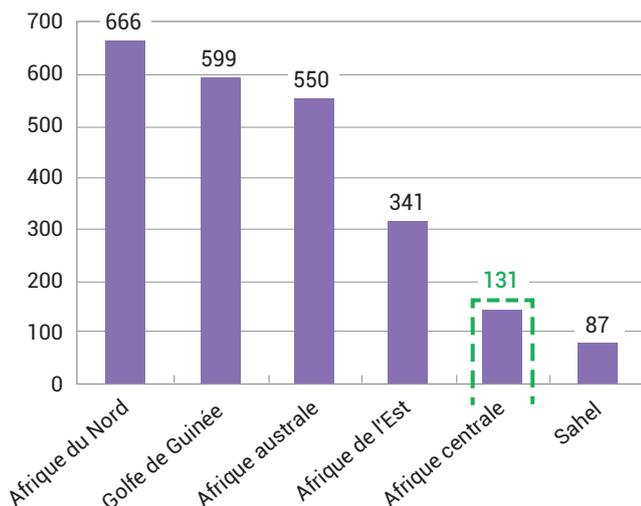
ANNEXE 3. CONTRIBUTION AU POS



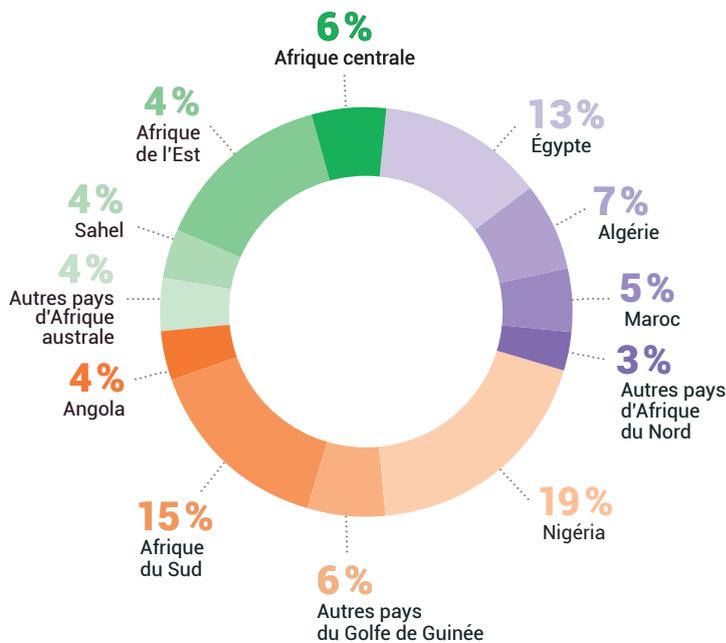
ANNEXE 4. INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA ZONE

Une zone au poids économique encore faible

Taille du PIB en valeur (en milliards d'USD) en 2019
Comparaison des régions d'Afrique

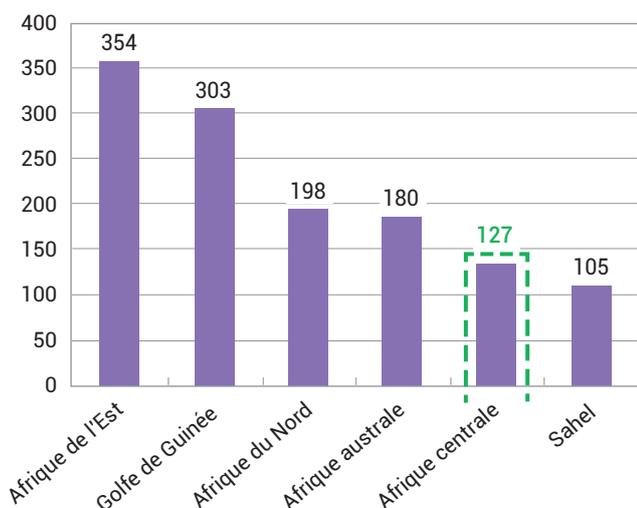


Poids dans le PIB africain en 2019

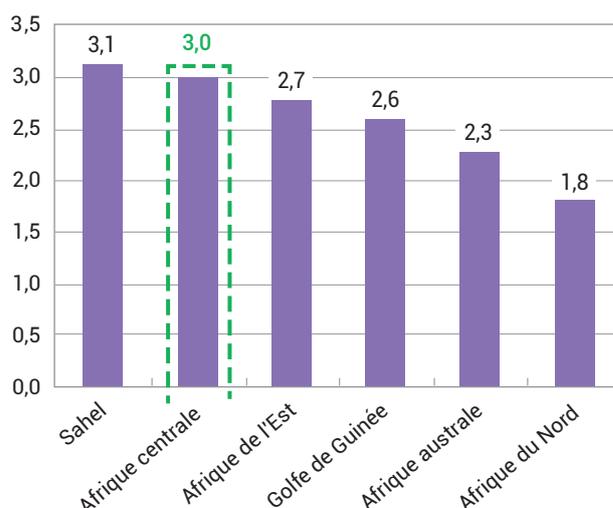


Une zone encore peu peuplée mais en pleine expansion démographique

Taille de la population (en millions) en 2019
Comparaison des régions d'Afrique

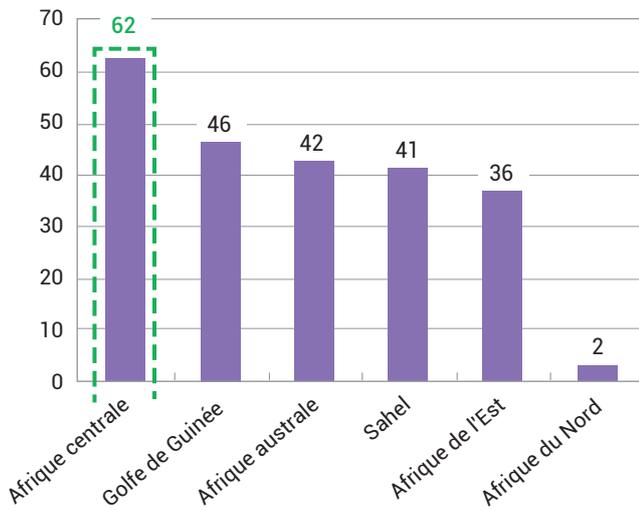


Croissance de la population (en %)

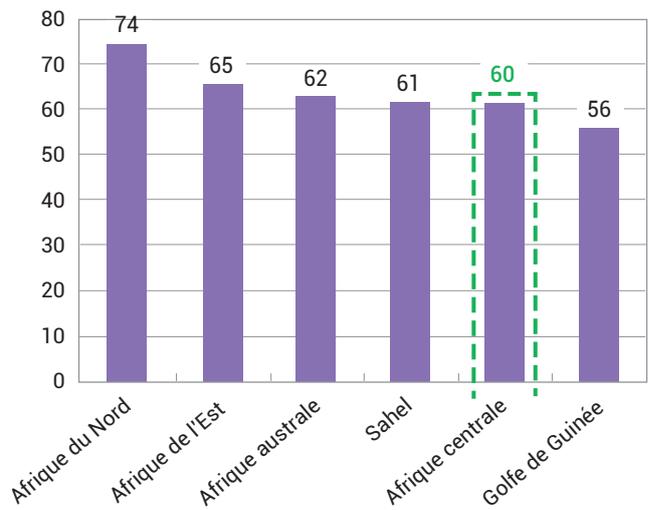


Une zone avec des indicateurs de développement inquiétants

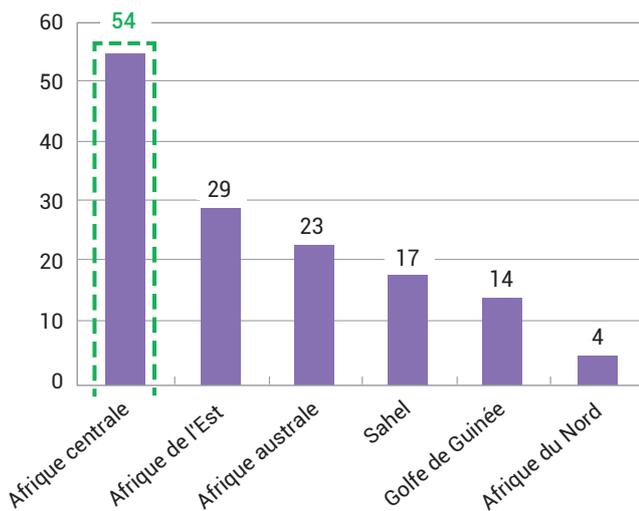
Taux de pauvreté (%) en 2018*
Comparaison des régions d'Afrique



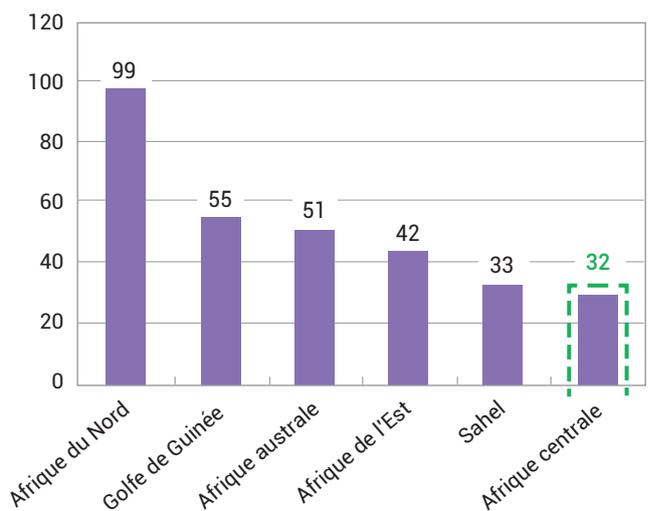
Espérance de vie à la naissance en 2018
Comparaison des régions d'Afrique



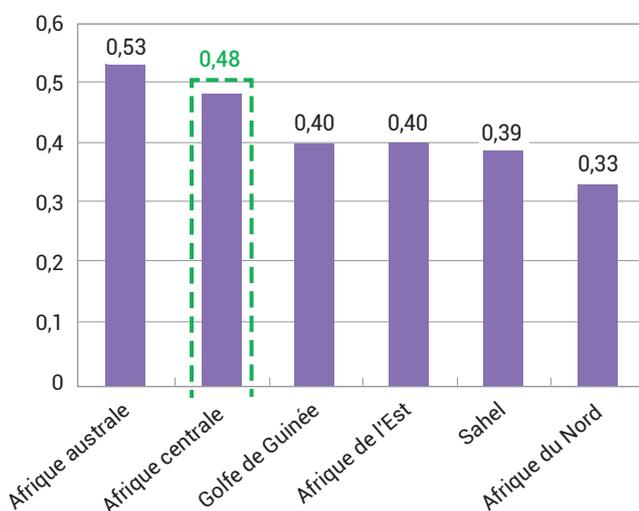
Prévalence de la sous-alimentation en 2017*
Comparaison des régions d'Afrique



Accès à l'électricité (% population) en 2017
Comparaison des régions d'Afrique



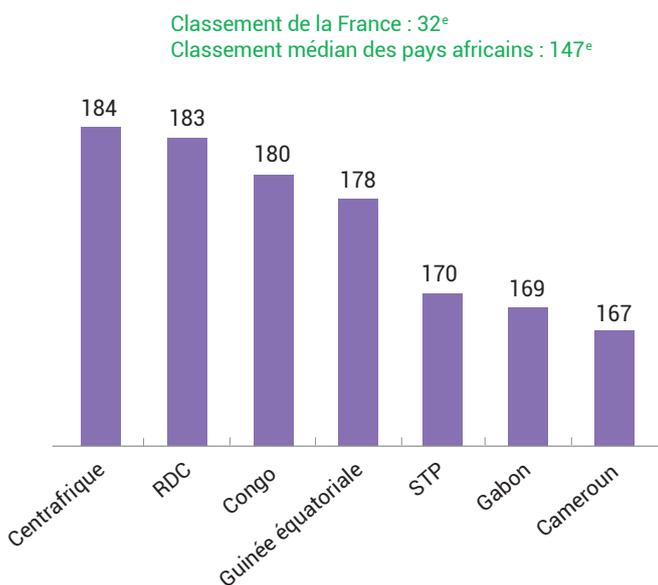
Indicateur de GINI en 2018*
Comparaison des régions d'Afrique



Note : l'indicateur de Gini mesure les inégalités de revenus. Il est compris entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Il ne capture qu'une partie des inégalités (par exemple, il ne tient pas compte des inégalités de patrimoine, des inégalités perçues, etc.). À noter que l'indice régional est une moyenne simple des indices pays (moyenne non pondérée).

Une zone au climat des affaires difficiles avec de forts enjeux de gouvernance

Environnement des affaires : classement *Doing Business* 2020



Gouvernance en Afrique : classement Mo Ibrahim en 2017

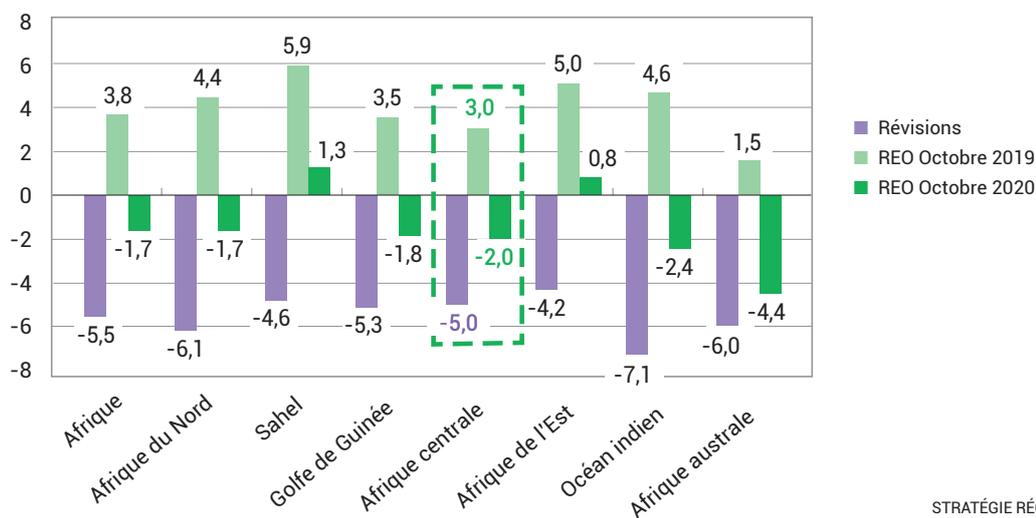
	Indice global	Dont :			
		Sécurité et état de droit	Participation et droits humains	Développement économique durable	Développement humain
STP	12	7	9	33	11
Cameroun	36	44	42	24	17
Gabon	41	31	32	43	51
Congo	43	44	43	40	40
RDC	47	52	46	44	42
Guinée équatoriale	48	46	51	52	45
Centrafrique	50	49	31	49	52

Une zone vulnérable face au choc lié à l'épidémie de la Covid-19

Sources de vulnérabilités des pays face au choc lié à la Covid-19

	Conditions financières mondiales	Pays dépendant de la demande mondiale	Pays dépendant des exportations de matières premières extractives	Pays dépendant du tourisme	Qualité du système de santé	Note de la dette selon l'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu
Cameroun	Faible	Faible	Forte	Faible	Moyenne	Forte
Centrafrique	Faible	Faible	Faible	Faible	Forte	Forte
Congo	Faible	Forte	Forte	Faible	Forte	Forte
Gabon	Forte	Forte	Forte	Faible	Forte	
Guinée équatoriale	Faible	Forte	Forte	Faible	Forte	
RDC	Faible	Forte	Forte	Faible	Forte	Moyenne
STP	Faible	Faible	Faible	Forte	Forte	Forte

Prévisions de croissance économique pour 2020 et révisions suite à la Covid-19



ANNEXE 5. STRATÉGIE DU GROUPE AFD EN AFRIQUE CENTRALE

Stratégie Groupe	Rôle et valeur ajoutée d'Expertise France et Proparco en Afrique Centrale		
Axes de la stratégie groupe AFD	Positionnement EF → Priorités thématiques	Positionnement Proparco → Priorités thématiques	
Dépasser ses vulnérabilités pour un développement vert et solidaire	<p>1. Appui aux transitions politiques et citoyennes et lutte contre les vulnérabilités</p>	<p>Gouvernance locale et retour de l'État Appui à la gouvernance financière Migration et mobilité internationale Sécurité maritime et protection des ports</p>	<p>Amélioration de la gouvernance économique et du climat des affaires : gouvernance des entreprises (AT), dialogue stratégique avec les institutions et le patronat</p>
	<p>2. Promotion du capital humain et de la diversification économique</p>	<p>Santé : lutte contre les épidémies et protection contre les risques infectieux Formation professionnelle : développement de l'offre et amélioration de l'adaptation de l'offre aux besoins du marché du travail</p>	<p>Appuyer l'essor des entreprises locales/tissu économique local en favorisant la diversification des services financiers, en développant le <i>private equity</i> Appui à la structuration des TPME (AT, atelier) Développement des incubateurs/innovation</p>
	<p>3. Protection du capital naturel et renforcement des dynamiques territoriales résilientes et partagées</p>	<p>Lutte contre le changement climatique et protection de la biodiversité</p>	<p>Contribuer à la gestion durable des ressources : développement secteur agro-industriel ; secteur forestier Soutenir les investissements publics et privés pour les infrastructures : corridors de transports, énergie (outil des PPP)</p>

LISTE DES SIGLES

AFD : Agence française de développement

AIC : Agriculture Intelligente face au Climat

BAD : Banque africaine de développement

BDEAC : Banque de développement des États d'Afrique Centrale

BEI : Banque européenne d'investissement

BM : Banque mondiale

BVMAC : Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale

C2D : Contrat de Désendettement et de Développement

CAFI : Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale

CEEAC : Communauté Économique des États d'Afrique Centrale

CEMAC : Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale

CICOS : Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha

CIESPAC : Centre Inter-États d'Enseignement supérieur de la Santé Publique d'Afrique Centrale

CIMA : Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance

CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

COMIFAC : Commission des forêts d'Afrique centrale

COSUMAF : Commission de Surveillance du Marché Financier d'Afrique centrale

DRAC : Direction régionale Afrique centrale

FERDI : Fondation pour les études et la recherche en développement international

ICAM : Institut catholique des arts et métiers

IFD : Institution financière de développement

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

IRD : Institut de recherche et de développement

NRBC : Risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques

OCEAC : Organisation de coordination pour la lutte contre les épidémies en Afrique centrale

ODD : Objectif de développement durable

OHADA : Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires

OSC : Organisation de la société civile

PME : Petites et moyennes entreprises

POS : Plan d'orientation stratégique

PPP : Partenariat public-privé

RCA : République Centrafricaine

RDC : République démocratique du Congo

TPME : Très petites, petites et moyennes entreprises

UE : Union européenne

ZLECAF : Zone de libre-échange continentale africaine

Groupe AFD

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr

